



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Peggy CLAUDIN**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 06/07/2022 11:36:36

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72968644**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS
PROJET PARC EOLIEN A BERNAY-SAINT-MARTIN
SOCIETE ENERGIE DES CYPRES**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM
NOUVELLE REPUBLIQUE C-O
LE COURRIER DE L'OUEST**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME
DEUX SEVRES
DEUX SEVRES**

Le 02/09/2022
Le 01/09/2022
Le 02/09/2022
Le 02/09/2022

ok
ok
ok
ok

Vincent TOUSSAINT
Directeur

[Signature]

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr
sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Annonces légales

Vie des sociétés

SARL LES CHARLOTS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Rochelle du 2 août 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL LES CHARLOTS.
Siège social : 17, rue des Dames, 17000 La Rochelle.
Objet social : bar à cocktails, vins, bières et spiritueux ; petite restauration rapide, platesaux germaniques et apéritifs, tapas à consommer sur place ; organisation et animation d'événements et de formations à destination des particuliers ou des professionnels ayant pour thème la dégustation de vins, bières et spiritueux, et la création de cocktails, ainsi que d'événements artistiques et culturels.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 10 000 euros.
Gérance : M. Charles JONVILLE, demeurant 3A, rue George-Sand, 17139 Dompierre-sur-Mer, et M. Clément PILLET, demeurant 67, rue de la Perche, 17000 Combe-Écluse.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.
Pour avis, la gérance.

SAS LAURENT MICHAUD CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Rochelle du 29 août 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : LAURENT MICHAUD.
Siège : 10, rue René-Bazin, 17000 La Rochelle.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : toutes activités de conception, réalisation de plans en sous-traitance et maîtrise d'œuvre dans les domaines du bâtiment et de l'environnement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en copie de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Laurent MICHAUD, demeurant 10, rue René-Bazin, 17000 La Rochelle.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.



Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits sur sudouest-marchespublics.com



Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €



Commune de Trizay

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de travaux d'exécution

Identification de l'organisme qui passe le marché : La Commune de Trizay (17).
Objet du marché : marchés de travaux pour la construction d'un centre des congrès sur le site de l'abbaye de Trizay.
Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociations L. 2123-1 du CCP.
Caractéristiques principales : Lot unique : Lot 14 : Tribune télescopique.
Classification CPV : Objet principal : 45000000
Type de marché de travaux : Exécution.
Durée du marché : 15 mois compris préparation de chantier et congés.
Conditions relatives au marché :
Cautionnement et garanties exigées : Retenue de garantie ou garantie à première demande.
Modalités de financement : Budget de la commune, emprunt, subventions.
Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande par la maîtrise d'œuvre. Marché passé à prix ferme actualisable. Il ne sera exigé aucune forme particulière ou groupement attributaire.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat et présentation du dossier de candidature : Cf. règlement de la consultation.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères et pondération suivants : Prix : 50 % ; Valeur technique jugée sur la base du mémoire technique fourni : 50 %.
Date limite de réception des offres : 30 septembre 2022 à 12 heures délai de rigueur.
Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est dématérialisé et téléchargeable sur la plateforme marchés-secures.fr. En cas de difficultés, se rapprocher de la hotline au 05 46 82 01 81. Seule la transmission des offres par voie dématérialisée est autorisée.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.
Il est recommandé de procéder à une visite des lieux, cf. article 2.8 du RDC.
Renseignements : Les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande via le profil d'acheteur. Procédure de recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue Blossac, BP 541, 86200 Poitiers. Tél. 05 49 60 79 19. Fax : 05 49 60 58 09.
Date d'envoi à la publication : Le 31 août 2022.

Mairie de Surgères

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur : Mairie de Surgères - Square du Château - 17700 Surgères.
Correspondant : VALAË, par AMO - tél. : 02 43 40 87 76 - e-mail : marchespublics@valae.fr
Objet du marché : achat de denrées alimentaires.
Lieu d'exécution : L'adresse, ou les adresses, du ou des services de restauration du pouvoir adjudicateur.
Caractéristiques principales : Accords-cadre multi-attributaires à bons de commande. Durée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.
Conditions relatives : Les candidats ont la possibilité de télécharger le DCE complet : <https://www.valae.fr/telechargement-dce>
Modalités de participation : Capacités techniques, financières et références.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, pondérée des critères suivants : allotissement : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, et 13 « circuit traditionnel » : prix : 50 % ; valeur technique : 30 % ; livraison : 20 % - lots 19 et 21 « circuit court » : prix : 30 % ; valeur technique : 50 % ; livraison : 20 %.
Procédure : Accord-cadre, avec ou sans montant minimum et maximum fixé en valeur, en application du Code de la commande publique.
Date limite de réception des offres : le 5 octobre 2022 à 14 heures.
Autres renseignements : Avis consultable sur le profil d'acheteur VALAË : valae.fr/public-notice
Date d'envoi du présent avis : Le 2 septembre 2022.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Saint-Jean-d'Angély

Il sera procédé de **lundi 12 septembre 2022 à 14 heures** au **lundi 3 octobre 2022 à 17 heures** dans la commune de Saint-Jean-d'Angély : à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de requalification d'immobilier sur la commune de Saint-Jean-d'Angély, à une enquête parcelaire conjointe.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : ÉTABLISSEMENT PUBLIC FOUILLET DE NOUVELLE-AQUITAINE, 107, bd du Grand-Cerf, CS 70432, 86011 Poitiers Cedex, tél. 05 49 62 67 52.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications/consultations du public). Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.
M^{me} Françoise MAUBERT, fonctionnaire équipement en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Saint-Jean-d'Angély et les observations sur l'utilité publique du projet pourront être recueillies sur un registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ces mêmes délais, les observations sur les limites des biens à exproprier seront consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcelaire, coté et paraphé par le maire. Les observations sur l'utilité publique du projet et sur les limites des biens à exproprier pourront également être adressées par :
- correspondance, en mairie de Saint-Jean-d'Angély, Hôtel de ville BP 10082 17 415 Saint-Jean-d'Angély, à l'attention du commissaire enquêteur qui les joindra aux registres d'enquête.
Elles seront tenues à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'enquête.
- messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pre17@charente-maritime.gouv.fr. Ces dernières seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public en mairie de Saint-Jean-d'Angély.
Le commissaire enquêteur siégera en mairie de Saint-Jean-d'Angély selon le calendrier suivant : **lundi 12 septembre 2022 de 14 h à 17 heures ; mercredi 21 septembre 2022 de 9 h à 12 heures ; lundi 3 octobre 2022 de 14 h à 17 heures.**
L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête. Copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), et en mairie de Saint-Jean-d'Angély pendant un délai d'un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.
Les personnes intéressées, autres que le propriétaire, l'utilisateur, le fermier, le locataire, ceux qui ont des droits d'emphytéose ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître à l'exploitant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront déchuées de tous droits à l'indemnité (articles L311-1 à L311-3 et R311-1 à R311-3 du Code de l'expropriation).

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Mard

Il sera procédé de **lundi 19 septembre 2022 au mercredi 19 octobre 2022 inclus soit une durée de 31 jours**, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de centrale photovoltaïque au sol lieu dit La Petit Gaudron et le Grand Brechole de la société ENERGIE SAINT-MARD SAS sur la commune de Saint-Mard.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : ENERGIE SAINT-MARD SAS 94, rue Saint-Lazare, 75009 Paris - fr@wpd.fr
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pre17@charente-maritime.gouv.fr
Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie de Saint-Mard.
Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.
Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Saint-Mard, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.
Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.
Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Mard : 39, rue du 6-Septembre-1944, 17700 Saint-Mard, et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.
M. Gilles DEPRESLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de Saint-Mard, aux jours et heures suivants : **Lundi 19 septembre 2022 de 9 h à 12 heures ; lundi 3 octobre 2022 de 9 h à 12 heures ; mercredi 19 octobre 2022 de 14 h à 17 heures.**
La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.
Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du Code de l'environnement.
À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société ENERGIE SAINT-MARD SAS.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et à la mairie de Saint-Mard pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Bernay-Saint-Martin

Il sera procédé de **lundi 26 septembre 2022 au vendredi 28 octobre 2022 inclus, soit durant trente-trois jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chacun d'une hauteur de mât au moyen comprise entre 106 et 116 mètres, d'une hauteur bout de pale de 180,3 maximum et d'une puissance de 4,2 MW maximum) et deux postes de livraison du parc éolien des Cypres sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société ÉNERGIE DES CYPRES.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ÉNERGIE DES CYPRES, dont le siège se situe au 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, à l'adresse électronique suivante : energie.des.cypres@wpd.fr ou par téléphone au 02 81 89 79 41.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.
Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pre17@charente-maritime.gouv.fr
Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie de Saint-Mard.
Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Préambles est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4083>
Ainsi qu'un e-mail de dépôt des contributions : enquete-publique-4093@registre-dematerialise.fr
Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Bernay-Saint-Martin, 46, Grande-Rue 17330 Bernay-Saint-Martin, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Bernay-Saint-Martin, siège de l'enquête, 46, Grande-Rue 17330 Bernay-Saint-Martin, à l'attention du commissaire-enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.
M^{me} Christine YON, Ingénieur des techniques de l'équipement rural, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Bernay-Saint-Martin, dans les conditions suivantes : **lundi 26 septembre 2022 de 9 h à 12 h, jeudi 6 octobre 2022 de 14 h à 17 h, samedi 16 octobre 2022 de 9 h à 12 h, mercredi 19 octobre 2022 de 14 h à 17 h, mardi 25 octobre 2022 de 14 h à 17 h, vendredi 28 octobre 2022 de 14 h à 18 h.**
Il remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du Code de l'environnement.
À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société ÉNERGIE DES CYPRES. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions et comportant des mesures d'évitement, de réduction et de compensation, soit un refus.
La copie, des rapports et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de Bernay-Saint-Martin pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Autres avis



Sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély
Secrétariat de la CDAC

DÉCISION COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA CHARENTE-MARITIME

Réunie le 22 août 2022, la Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la mairie de Royan par la SAS ART VERT domiciliée 119, avenue de Rochefort à Royan (17200), agissant en tant que propriétaire du magasin et du terrain, représentée par la SAS Saintes Abbaye Marine en sa qualité de gérante, elle-même représentée par M. Paul POTTIRON, son président, afin d'étendre de 269 m² la surface de vente d'un magasin de secteur 2 à l'enseigne JARDI E. LECLERC, de 6 491 m², portant sa surface de vente totale à 6 744 m² à Royan (17200), 119, avenue de Rochefort.
Les recours prévus aux articles L. 752-17, et R. 752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

TESTAMENTS

26170183
AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2018-1547 du 18 novembre 2018

Par testament olographe en date du 14 janvier 2013, Madame Nicole MOREAU, demeurant 36 rue Pierre Duga de Mons - Le château de Mons - 17200 ROYAN, née à PARIS (75010) le 21 avril 1933 et décédée à ROYAN (17200) le 18 mars 2022 a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-François HUMBERT, notaire à PARIS, suivant procès-verbal contenant constatation de la saisine du légataire universel en date du 25 mai 2022 dont une copie authentique a été adressée au greffe du TJ de SAINTES. Le résultat dudit acte que le légataire universel répond aux conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître HUMBERT, notaire à PARIS (75018) 137-139 rue Marcadet (référence CRPCEN : 75170), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition de l'acte constatant la saisine du légataire universel et copie figurée de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire universel sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27170399

SCI MIDELAU

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000,00 euros
Siège social : 14 rue de Montemart
17430 TONNAY-CHARENTE
487 517 773 RCS LA ROCHELLE

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 15 Juin 2021, il résulte que :

- Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation
- Donné quitus au liquidateur Madame Michèle LÉGER demeurant 14 rue de Montemart, 17430 TONNAY-CHARENTE et déchargé cette dernière de son mandat.
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Mention sera faite au RCS : LA ROCHELLE.

Pour avis

27170093
CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS DG SIBILEAU
en liquidation
au capital de 43 000 Euros
Siège social : 2 Place d'Antioche
à STE-MARIE-DE-RE
(17) RCS LA ROCHELLE 484 414 394

Aux termes de l'AGO du 28/07/2022 à 10h, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat la liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter de cette date. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de LA ROCHELLE. Mentions seront faites au RCS LA ROCHELLE.

DISSOLUTIONS

28-01170201

LOC@BUSSAC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Lieu dit Ferrière
17130 CORIGNAC
888 158 714 RCS SAINTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2022, il résulte que :

L'actif de la Société a été liquidé et les créances de la Société à compter du 31 Août 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Monsieur DUMAS Sébastien, demeurant 5 La Ferrière, 17210 BUSSAC FORET, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit Ferrière, 17130 CORIGNAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINTES
Mention sera faite au RCS : SAINTES



28-01170289
SAS AF. HYDRO

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
siège social : 10, rue Eugène Delacroix
17138 PUILBOREAU
RCS : LA ROCHELLE 841.114.259

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 16/08/2022, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du 16/08/2022, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux statuts et à la loi. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation » et le siège social de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

- est nommé en qualité de liquidateur Mr FAVEAU Aurélien, président, pour la durée de la liquidation, jusqu'à l'extinction de la personnalité morale de la société.
Pour avis, le président

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

28-02170300

EUROTECHNICS - AGRI

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 rue de la grande pièce
Zi de Moulineau, 17400 LA VERGNE
491 689 520 RCS BRESSUIRE

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 5 août 2022, la société EUROTECHNICS, Société par actions simplifiée au capital de 340 720 euros, dont le siège social est 4 rue de la Grande Place Zi de Moulineau 17400 La Vergne, immatriculée de Bressuire sous le numéro 495 113 279 a, en sa qualité d'associé unique de la société EUROTECHNICS AGRICOLE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société EUROTECHNICS AGRICOLE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bressuire.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bressuire.
Pour avis

MARCHES PUBLICS-PRIVES

9170112



PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 28 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chacun d'une hauteur de mât au moyen comprise entre 106 et 118 mètres, d'une hauteur bout de pale de 180,3m maximum et d'une puissance de 4,2 MW maximum) et deux postes de livraison du PARC EOLIEN DES CYPRES sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN, déposée par la Société ENERGIE DES CYPRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ENERGIE DES CYPRES, dont le siège se situe au 32, 35 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, à l'adresse électronique suivante: energie.des.cypres@wpd.fr ou par téléphone au 02.51.89.79.41.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-praf17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Préambles est aussi mis en place à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/4093

Ainsi qu'un email de dépôt des contributions :

enquete-publique-4093@registre-dematerialise.fr

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la

préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé au mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, 48 Grand-Rue BERNAY-SAINT-MARTIN, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, siège de l'enquête, 46 Grand-Rue 17300 SAINT-MARTIN, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Christine YON, Ingénieur des techniques de l'équipement rural, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, dans les conditions suivantes :

- Lundi 26 septembre 2022 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 6 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Samedi 15 octobre 2022 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 19 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 28 octobre 2022 de 14h00 à 18h00

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique de

la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé au mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, 48 Grand-Rue BERNAY-SAINT-MARTIN, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, dans les conditions suivantes :

- Lundi 29 août 2022 de 09h00 à 12h30
- SAINT-SOULLE : Lundi 29 août 2022 de 16h00 à 18h00
- SAINT-SOULLE : Mercredi 7 septembre 2022 de 09h00 à 12h30
- SAINT-MEDARD-D'AUNIS : Mercredi 7 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
- SAINT-MEDARD-D'AUNIS : Vendredi 23 septembre 2022 de 09h00 à 12h30
- SAINT-SOULLE : Vendredi 23 septembre 2022 de 14h00 à 16h30
- SAINT-SOULLE : Mercredi 28 septembre 2022 de 09h00 à 12h30
- SAINT-MEDARD-D'AUNIS : Mercredi 28 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique de

la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, 1 Allée de la Mairie 17220 SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à la mairie de SAINT-SOULLE 39 Rue de l'Aunis 17220 SAINT-SOULLE, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Sylvie DANDONNEAU, Consultante en développement socio économique et sociologie, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégaes.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.

Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'



légalés et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : acof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legalés.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchéspublics.com

ANNONCES LÉGALES

Divers



Etude de Maxime PRESTAT & Karine LAMICHE
Notaires
6 rue des Sellon
79 110 CHEF-BOUTONNE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant acte reçu par Maître Karine LAMICHE, Notaire à CHEF-BOUTONNE le 30/09/2022 : a été réalisé le contrôle de la saisine du légataire universel après le décès de Madame Sylviane DELPY, demeurant à MELLE (79500), 3 Chemin des Talles Résidence St Jacques- St Léger de la Marinière. Divorcée de Monsieur Gérard DEROU et non remariée. Décédée à MELLE (79500), le 21 septembre 2021.

Légataire universel aux termes de son testament olographe du 23 octobre 2017 suivant acte reçu par Maître LAMICHE le 24/02/2022 a institué pour légataire universel : Madame Françoise DELPY, demeurant à LA ROCHELLE (17000), 13 G Rue des Fresnes Le Clos des Godelétes. Divorcée de Monsieur Joël GADIOU et non remariée.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Karine LAMICHE, notaire à CHEF-BOUTONNE.
Pour avis,
Le Notaire.

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 28 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chacun d'une hauteur de mât au moyeu comprise entre 106 et 118 mètres, d'une hauteur totale de pale de 130,2m maximum et d'une puissance de 4,2 MW maximum) et deux postes de livraison du PARC ÉOLIEN DES CYPRES sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN, déposés par la Société ENERGIE DES CYPRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ENERGIE DES CYPRES, dont le siège se situe au 32, 36 rue de Ballèvre 32100 BOLLONGNE-BILLANCOURT, à l'adresse électronique suivante : energie.des.cypres@wpd.fr ou par téléphone au 02.51.39.79.41.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public. Le dossier comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Preambles est aussi mis en place à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/4039>

Ainsi qu'un email de dépôt des contributions :

enquete-publique-4039@registre-dematerialisee.fr

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 33 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, 46 Grande-Rue 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, siège de l'enquête, 46 Grande-Rue 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Christine YON, ingénier des techniques de l'équipement rural, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, dans les conditions suivantes :

Lundi 26 septembre 2022 de 09h00 à 12h00

Jeudi 6 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

Samedi 15 octobre 2022 de 09h00 à 12h00

Mercredi 19 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

Mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

Vendredi 28 octobre 2022 de 14h00 à 18h00

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société ENERGIE DES CYPRES. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions et comportant des mesures d'évitement, de réduction et de compensation, soit un refus.

La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE MODE D'AMENAGEMENT FONCIER, LE PERIMETRE ET LES PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DU PROJET D'AMENAGEMENT FONCIER DES COMMUNES DE NIORT, SCIECO, ECHIRE, SAINT-GELAIS ET CHAURAY

La protection de la ressource en eau des captages du Vivier présentant un intérêt public, une enquête publique relative au projet d'aménagement foncier pour la protection de cette ressource destinée à l'alimentation en eau potable est programmée telle que décrite ci-après.

Par arrêté du 2022, la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres a ouvert et organisé une enquête publique relative au projet d'aménagement foncier des communes de NIORT, SCIECO, ECHIRE, SAINT-GELAIS et CHAURAY portant sur le mode d'aménagement foncier, le périmètre et les prescriptions particulières applicables au plan du nouveau parcellaire et aux travaux connexes.

Les propriétaires dont les parcelles sont riveraines du périmètre d'aménagement foncier sont appelés à vérifier et indiquer si les limites de leurs parcelles sont correctes.

1) Période de l'enquête : Elle se déroulera à partir du lundi 19 septembre jusqu'au vendredi 21 octobre 2022.

2) Dossier soumis à l'enquête publique : Le dossier d'enquête publique est composé des éléments suivants :

1. La proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier de NIORT, SCIECO, ECHIRE, SAINT-GELAIS et CHAURAY déposée en application de l'article R.121-20-1 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM).
2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement foncier envisagé.

3. L'étude d'aménagement prévue aux articles L.121-1 et L.121-13 du CRPM ainsi que l'avis de la commission intercommunale d'aménagement foncier de NIORT, SCIECO, ECHIRE, SAINT-GELAIS et CHAURAY sur les recommandations contenues dans cette étude.

4. Les Informations mentionnées à l'article L.121-13 du CRPM, portées à la connaissance de la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres par la Présidente des Deux-Sèvres.

5. L'arrêté de la Présidente du Conseil départemental fixant la liste des travaux inerte ou soumis à autorisation (R.121-20-2 du CRPM).

6. Un registre destiné à recevoir les réclamations et observations des propriétaires et personnes intéressées.

3) Consultation du dossier d'enquête : Ce dossier d'enquête sera consultable, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de :

- la mairie de NIORT (05 49 79 79 80)
- la mairie de SCIECO (05 49 35 83 37)
- la mairie d'ECHIRE (05 49 25 70 08)
- la mairie de SAINT GELAIS (05 49 75 00 70)
- la mairie de CHAURAY (05 49 00 02 33)

Les documents constituant le dossier d'enquête publique seront également consultables sur le site internet du Conseil départemental : <https://www.deux-sevres.fr/enquete-niort-2022>

Le public pourra présenter ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans chaque mairie citée précédemment.

Toute correspondance, relative à l'enquête, peut être adressée du lundi 19 septembre jusqu'au vendredi 21 octobre 2022 - 17h00 à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur aux adresses suivantes :

- Mairie de Niort - Place Martin Bastard CS 50755 - 79027 Niort
enquete@deux-sevres.fr

4) Désignation du commissaire-enquêteur : Emmanuel DOUCHIN a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers comme commissaire-enquêteur en charge de l'enquête.

5) Permanences du Commissaire-enquêteur : Le commissaire-enquêteur, accompagné du géomètre expert agréé et du bureau d'étude environnemental, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de NIORT - Place Martin Bastard - 79027 NIORT (siège de l'enquête) aux dates et heures suivantes :

- Lundi 19 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 28 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
- Mardi 4 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
- Samedi 8 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 13 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 21 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

6) Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur : A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. En vertu des dispositions de l'article R123-19 du Code de l'environnement, dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, sous huis clos, le représentant du Conseil départemental chargé du projet et communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le représentant du Conseil départemental chargé du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés dans les mairies de Niort, Scieco, Echire, Saint-Gelaïs et Chauray, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat chacune d'elles, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet du Conseil départemental à l'adresse suivante : <https://www.deux-sevres.fr/enquete-niort-2022>

Une copie de ce rapport et des conclusions pourra être obtenue auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres - Direction de l'Agriculture et de l'environnement - Service environnement et aménagement foncier - Maison du Département - Mail Lucie Aubrac - CS 50800 - 79028 NIORT CEDEX.

7) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

3) Informations complémentaires : Toutes informations complémentaires sur ce dossier peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres à l'adresse indiquée à l'article 6 du présent avis.

Fait à Niort, le
Coralie DEBOUES
Présidente du Conseil départemental

NOMINATION DE CO-GÉRANT

RH CONSULTTEAM SARL au capital social de 500 Euros
Siège social : 347 Avenue de Paris 79000 NIORT
SIREN 820 634 501 R.C.S. NIORT
Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er septembre 2022, la SARL a nommé un Co-Gérant, M. Ouassini RAMDANE, demeurant 6 Allée de l'Ecluse 33370-YVRAC.

Pour avis.

ARMOR

SARL au capital de 7 622,45 Euros
122 Avenue de la Rochelle NIORT (79000)
R.C.S. : NIORT 405 237 074

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP des 17 et 19/05/2022, la société TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 300 533 839 €, dont le siège est situé à NAN-TERRE (Hauts de Seine), 562 Avenue du Parc de l'Île, Immatriculée au RCS de NAN-TERRE sous le n°331 690 446 a confié sous contrat de location gérance du 01/05/2022 au 31/05/2025 à la société ARMOR, un fonds de commerce de station-service et activités annexes (carburants (distribués sous le régime du mandat), lubrifiants et produits connexes ; bouillottes ; produits et articles pour l'automobile et les automobiles, produits alimentaires, lavage (mandat), décapotage, entretien, gaz en bouteilles, vente de cartes lavage, offre café, alcool (vente à emporter), dépôt colis), dénommé le RELAIS DE LA SEVRE, exploité à NIORT (79000), 122 Avenue de la Rochelle.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

Deux-Sèvres Habitat
Deux-Sèvres Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIRET : 34761606200019.

Ville : Thouars.

Code postal : 79101.

Groupement de commandes : non.

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_DOM_fw0nc

Identifiant interne de la consultation : 2021TVX012ter

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : pôle marchés publics.

Numéro de téléphone du contact : +33 549082000.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : se référer au RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 7 octobre 2022 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Intitulé du marché : relance du lot n° 5 « serrurerie » pour la réhabilitation de 10 logements individuels sis 4-6-8-10 rue de la Mouette et 23-25-27-29-31-33 rue de Champré à Mauléon (79700).

CPV principal : 44316500.

Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : relance du lot n° 5 « serrurerie » déclaré infructueux.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché allot : non.

Visite obligatoire : non.

Autres Informations complémentaires : les demandes de renseignements doivent être obligatoirement adressées par écrit via le profil acheteur en utilisant le lien indiqué au présent avis.

Variantes à l'initiative des candidats non autorisées.

La présente consultation ne donnera lieu à aucune négociation.

Date d'envoi du présent avis : 31/08/2022.

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : EHPAD Les Babelottes, 43, rue des Babelottes, 79370 Aigondigné.

Correspondant : VALAÉ, par AMO : tél. : 02.43.40.87.75. Email : marchespublics@valae.fr

Objet du marché : achats de denrées alimentaires - lieu d'exécution : l'adresse, ou les adresses, du ou des services de restauration du pouvoir adjudicateur.

Caractéristiques principales : accords cadre multi-attributaires à bon de commande. Durée du 01/01 au 31/12/2023.

Conditions relatives : les candidats ont la possibilité de télécharger le DCE complet : <https://www.valae.fr/telechargement-dce>

Conditions de participation : capacités techniques, financières et références.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse, pondérée des critères suivants :

Allotissement : lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 - circuit traditionnel - Prix 50 % - Valeur technique 30 % - Livraison 20 %.

Procédure : accord cadre, avec ou sans montant minimum et maximum fixé en valeur, en application du code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : 5 octobre 2022 à 14 h 00.

Autres renseignements : avis consultable sur le profil d'acheteur VALAÉ : valae.fr/public-notice

Date envoi du présent avis : 2 septembre 2022.

Vie de sociétés

Stéphane LORENZINI

Avocat
16 avenue Léon Lagrange - 79000 NIORT
Tél : 06.73.23.16.99

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à NIORT(79) du 23 août 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée « MIELLERIE DESURIMEAU », dont le siège social se situe à NIORT (79000) - 143 rue du Château Menu, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, qui a pour objet « la production, la commercialisation et la vente de miel et plus généralement de tous produits dérivés à base de miel ou bien issus de la ruche - l'organisation de colloques, conférences, événements, expositions et manifestations, notamment sur le thème de l'abeille ou de l'apiculture - la location de chambres d'hôtes, de gîtes ou de biens immobiliers, meubles ou non meublés - la vente de tous produits alimentaires « épicerie fine » ou non alimentaires - la fourniture de tous services et la vente de tous produits, matériels et accessoires se rapportant à ses activités », dont le capital social s'élève à 5.000 €, qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIORT(79), et dans laquelle :

- par associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

- chaque action est dotée de voix qu'il est possible d'actions, sans limitation,

- la cession d'actions à un tiers, c'est-à-dire à une personne non associée, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, les actions de la société sont inaliénables pour une durée de 2 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Monsieur François David MARQUES RODRIGUES VIDEIRA demeurant à NIORT(79) - 65 avenue de Nantes, a été nommé en qualité de Président et Monsieur Anthony Alexandre MARQUES RODRIGUES VIDEIRA demeurant à SAINT-MAXIRE (79) - 23 rue d'Echire, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis

Le Président

CARNET

courrierdelouest.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : 02 56 26 20 01 (hors d'un appel local, numéro sans surcoût) Tarifs disponibles sur courrierdelouest.fr/obseques En partenariat avec dansnoscoeurs.fr

Les avis d'obseques du jour

dans les Deux-Sèvres
Monsieur Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE
M. Jean-Louis BELAUE

Les ceremonies celebrees aujourd'hui

dans les Deux-Sèvres
Beaussais-Vitré
11 h 00 : Mme Marie VILLANEU, au temple. Pompes Funebres Geoffrey
Bretignolles
14 h 30 : Mme Annie L'HOMMEDET, en l'église. Pompes Funebres Ads
Bretoux-sur-Boutonne
10 h 30 : Mme Joselyne DORAY, en l'église. Pompes Funebres Geoffrey
Couray
10 h 30 : M. Guy COMPAGNON, en l'église. Pompes Funebres Beary
Le Pin
10 h 30 : Mme Bernadette AUDREAU, en l'église. Pompes Funebres Ads
Niort
10 h 00 : Mme Jacqueline DELIME, en l'église Saint-André. Pompes Funebres Terrasson
10 h 00 : M. Jacques CARRE, en l'église Saint-Hilaire. Pompes Funebres Terrasson
10 h 45 : Mme Virginia DELER, au crématorium. Pompes Funebres Martin
Prabecq
15 h 00 : Mme Anne-Marie SAVRES, en l'église. Pompes Funebres Geoffrey
Saint-Léger-de-Montbrun
10 h 00 : M. Claude LETARD, en l'église. Pompes Funebres Yves Niort

AVIS D'OBSEQUES

BRISSAC-LORRE-AUBANCE (BRISSAC-QUINCE) SAINT-MALO-DU-BOIS BELLEVIGNE-EN-LAYON (THOUARCE) CHALANCON (SUISSE) LA FORET-SUR-SEVRE
Nous vous la douleur de vous faire part du décès de
Bernadette MARSAULT née FAVREAU

survenu le mercredi 31 août 2022, à l'âge de 62 ans.
De la part de :
Jean-Marc, son époux;
Loïc et Elise, Alexis et Solène, Benjamin et Nathalie, ses fils et leurs conjointes, ses 6 petits-enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 6 septembre 2022, à 10 heures, en l'église de Brissac-Quincé, suivie de la crémation à 12 heures au crématorium de Brissac.
Ni plaques ni fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur :
www.ouest-france.fr/obseques
PF Chevret-Mauricio, Brissac Loire Aubance, 02 41 44 59 14

MONCOUTANT-SUR-SEVRE (MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE)

Renée Belaue, son épouse;
Jean-Christophe et Catherine Belaue, son fils et sa belle-fille;
Pauline et petite-fille;
ainsi que toute la famille vous font part du décès de
Monsieur Jean-Louis BELAUE Ancien combattant
survenu à l'âge de 96 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 5 septembre 2022, à 14 h 30, en l'église de Moutiers-sous-Chantemerle.
M. Bélaue repose au funérarium Bernon, au salon Les Myosotis, 1 route de Largesse, à Moncoutant-sur-Sèvre.
Visites de 15 h à 18 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Pompes funebres David Bernon, Moncoutant, 05 43 72 40 79

L'ANGUILLOU-LA-PRESOUILLE (LA FAUTE-SUR-MER), LE MAIS (72)

Saint-Michel-en-l'Herm La Tranche-Sur-Mer, Rochefort-sur-Mer, Catherine et Jean-Loup Fournollet, Véroïque Vignaud, ses filles et son gendre;
Emilie et sa petite-fille, ses sœurs et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de
Madame Rachel VIGNAUD née BENOIT
survenue le jeudi 1^{er} septembre 2022, à l'âge de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 5 septembre 2022, à 10 heures, en la Chapelle de La Faute-sur-Mer, suivie de l'inhumation au cimetière.
Mme Vignaud repose au salon funéraire Côte de Lumière, rue des Marras à L'Angillon-sur-Mer.
La famille remercie la directrice de l'EPHAD Louis Crosnier à Angles pour son professionnalisme et sa compréhension ainsi que tout le personnel pour sa bienveillance.
Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur :
https://pompes-funebres-cl.fr
Côte de Lumière - Funériles, L'Angillon-sur-Mer, 02 51 56 20 00

AVIS DE DECES

THOUARS
Bernard Pinaeus, maire de Thouars, le conseil municipal, vous font part du décès de
Monsieur Dominique DUPLESSIS Agent des services techniques de la Ville de Thouars
Sincères condoléances à tous ses proches.
La parution des avis d'obseques est prioritaire
Ces des remerciements peut se trouver décalé

AVIS DE DECES

THOUARS
Bernard Pinaeus, maire de Thouars, le conseil municipal, vous font part du décès de
Monsieur Dominique DUPLESSIS Agent des services techniques de la Ville de Thouars
Sincères condoléances à tous ses proches.
La parution des avis d'obseques est prioritaire
Ces des remerciements peut se trouver décalé

Cérémonie
Riv'présent votre assistance
Solution sécurisée de diffusion de cérémonies en ligne
Partez-en aux pompes funebres organisées de la cérémonie
www.la-ceremonie.fr

AVIS ADMINISTRATIFS

Mode d'aménagement foncier, périmètre et prescriptions particulières du projet d'aménagement foncier des communes de Niort, Secoac, Échiré, Saint-Galais et Chauvay
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
La protection de la ressource en eau des captages du Vivier présentant un intérêt public, une enquête publique relative au projet d'aménagement foncier pour la production de cette ressource destinée à l'alimentation en eau potable est programmée dès que possible.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public les informations relatives à la mise à disposition de la ressource en eau des captages du Vivier présentant un intérêt public, une enquête publique relative au projet d'aménagement foncier pour la production de cette ressource destinée à l'alimentation en eau potable est programmée dès que possible.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public les informations relatives à la mise à disposition de la ressource en eau des captages du Vivier présentant un intérêt public, une enquête publique relative au projet d'aménagement foncier pour la production de cette ressource destinée à l'alimentation en eau potable est programmée dès que possible.

Arts, culture, médias

On ne peut pas exiger d'être ignoré par un moteur de recherches

Une affaire opposait un artisan à un moteur de recherches. L'artisan se plaignait qu'en cas de recherche sur son nom, apparaissent des sites donnant des informations à caractère familial. Il avait dressé une liste des sites qu'il voulait plus voir apparaître dans les résultats du moteur de recherches.

Les notaires, conseil des familles

Depuis toujours, les notaires règlent les problèmes juridiques et fiscaux concernant la famille et le patrimoine familial : contrats de mariage, donations et testaments, conventions d'indivision, sociétés civiles familiales, règlements de successions, etc.

Le site qui rassemble tous les avis d'obseques publics

Le site qui rassemble tous les avis d'obseques publics. Un service 100% GRATUIT. SOYEZ LE 1^{er} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

PROJET D'UN PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le site qui rassemble tous les avis d'obseques publics. Un service 100% GRATUIT. SOYEZ LE 1^{er} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Vie des sociétés

FIGANEX GUILLAUMETOPO

Société à responsabilité limitée Au capital de 6 000 euros Siège social : 51, rue de Bretagne 6304 Courville Brétignolles 44880 SAUTRON 05 41 84 94 93 Niort

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2021, le gérant de la société à responsabilité limitée Guillaume Topo a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 51, rue de Bretagne, 6304 Courville Brétignolles, 44880 SAUTRON.

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique a : 1) pris acte de la démission de la société Dominique Van Den Bosch de son mandat de directeur général à effet du 30 juin 2022;

COMPTON DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE C.B.L.POTOU

Société à responsabilité limitée Au capital de 350 000 euros Siège social : route de Nantes 42400 BRESSURE 351 919 719 RCS Niort

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique a : 1) pris acte de la démission de la société Dominique Van Den Bosch de son mandat de directeur général à effet du 30 juin 2022;

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 20 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique présentée à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chaque d'une hauteur de mât au myocou comprise entre 105 et 116 mètres, d'une hauteur totale de gale de 160,5 m maximum et d'une puissance de 4,2 MW (nominale) et deux postes de livraison de Parc Éolien des Cyprès sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposée par la société Energie des Cyprès.

Autres légales

Tribunal de Commerce de Niort

Delégaté Jean. RCS Niort 833 029 730, rue Marcel Maier, 17420 Saint-Paul-sur-Mer - Jugement du tribunal de commerce de Niort prononcé en date du 26 juillet 2022, la liquidation judiciaire sous le numéro 2022.00062, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désigne liquidateur Selar Hamaou représenté par M. Thomas Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BOD. Nature de la procédure d'insolabilité R4 : préjudice. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L. 894-4 du Code de commerce : Tribunal de Niort.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

SAS Adiam 2 RCS Lille Métropole 881 209 847 - Le tribunal de commerce de Lille-Métropole a prononcé en date du 1^{er} août 2022 l'arrêt de cessation des paiements de la société Adiam 2, administrateur M. Jean-François Bouchard, représentant M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunkerque, 63120 Lamberville, pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selar Hamaou, 86, Cours National, 17100 Saintes, représenté par M. Jean-François Bouchard, 75000 Paris, société Adiam 2, associée près et en la personne de M. Adiam 2 et de M. Vincent Labbé, 316, avenue de Dunk



De la part de : **Peggy CLAUDIN**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 06/07/2022 11:36:36

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72968654**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS
PROJET PARC EOLIEN A BERNAY-SAINT-MARTIN
SOCIETE ENERGIE DES CYPRES**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

CHARENTE MARITIME

Le 29/09/2022 *OK*

L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM

CHARENTE MARITIME

Le 29/09/2022 *OK*

NOUVELLE REPUBLIQUE C-O

DEUX SEVRES

Le 29/09/2022 *OK*

LE COURRIER DE L'OUEST

DEUX SEVRES

Le 29/09/2022 *OK*

Vincent TOUSSAINT
Directeur *[Signature]*

SUD OUEST Annonces

Rencontres

Et si vous rencontriez l'amour ?



CÉLINE SIMON

**Agence de rencontre
tarif irrésistible !**
membre du réseau
Love Expert

La Rochelle / Royan / Angoulême

07 89 06 93 99

Consultez les annonces sur

www.celine-simon.fr



C'est une femme distinguée et simple à la fois, un regard vert bleu qui illumine son visage. Veuve, 54 ans, fonctionnaire, elle veut encore croire en l'amour. Elle aimerait partager avec vous, des sorties au théâtre, des balades dans la nature. Si vous êtes protecteur et rassurant, vous avez toutes les chances de toucher son cœur. Réf. 625174
UnCentre
06.12.99.89.14

A la fois douce et sensible, elle est également une femme pleine de caractère et de passions. 60 ans, séparée, secrétaire. Elle aime que les choses bougent, activités sportives, découvertes, tourisme et souhaite rencontrer un homme tendre, dynamique et convivial. Réf. 654568
UnCentre
06.12.99.89.14

Beaucoup de charme et d'élegance, de la personnalité, de la générosité, un confort de vie qu'elle a su s'offrir. Elle rêve d'un homme rassurant, aimant, avec qui voyager et partager. Retraite cheffe d'entreprise, 70 ans, divorcée. Elle souhaite une rencontre saine et sereine, basée sur le rire, le dialogue et l'amour. Réf. 615987
UnCentre
06.12.99.89.14

Sous cette carrure rassurante se dévoile un homme curieux, sensible et affectueux. Entrepreneur, 40 ans, séparé, il a le goût de l'engagement, le sens des responsabilités. Il s'épanouit dans le sport, les découvertes, les voyages. Une femme ambitieuse et simple à la fois sera celle qui le charmera. Réf. 654792
UnCentre
06.12.99.89.14

Gérant de société en semi-activité, divorcé, à 63 ans il a tout pour débiter un nouveau parcours amoureux auprès d'une dame. Pour apprendre à se connaître quel mieux qu'une soirée darsantia, un séjour dépayssant, une vie dans une grande ville ? Il aime les sorties culturelles, les séjours en montagne, la vie sereine. Réf. 643690
UnCentre
06.12.99.89.14

Il a passé sa vie au milieu de la nature et en garde ce désir d'être encore à son contact. 73 ans, ostréiculteur à la retraite, divorcé. Il apprécie les sorties au grand air, aime les balades le long de la mer, adore les restaurants et les week-ends improvisés. Une compagnie dynamique et conviviale le comblerait de bonheur. Réf. 654809
UnCentre
06.12.99.89.14

Depuis 51 ans UnCentre met en contact des personnes célibataires, veuves ou divorcées désireuses de construire une relation stable et durable. Pour rompre avec la solitude et créer un projet de vie amoureuse, contactez
UnCentre au 0612998914 www.uncentre.eu. RDV gratuit au bureau ou à domicile. Documentation sur demande.

NI CLUB NI AGENCE + de 3400 annonces de P à P avec tél pour des rencontres sérieuses sur votre région.

POINT RENCONTRES MAGAZINE, doc gratuite s/pt discret : 0 800 02 88 02 (service & appel gratuits)

Bonnes affaires

Brocante/Collections

Antiquités Charpentier achète comptant tableaux, bibelots, sculptures. Estimation gratuite. 127, bdv A Sautel LA ROCHELLE. Tél : 06.09.30.89.36

Collectionneur privé achète MONNAIES DE COLLECTION OR / ARGENT de qualités, BILLETTS ANCIENS, me déplace, paiement comptant. TEL 06.08.58.14.33

ANTIQUAIRE Expert spécialisé recherche TOUTES COLLECTIONS : insignes régimentaires, décorations, médailles. Principalement en collections même très importantes. Paiement comptant. Expertises et conseils pour successions, partage et assurance. Déplacements dans toute la France. Tél 06.14.62.56.70

Passionnée de poupées anciennes achète CHER poupée à tête de porcelaine ou tête seule des années 1850/1930 vêtements, accessoires de poupées et automatés anciens achète CHER selon modèle T 06.61.69.18.82

URGENT ! COLLECTEUR ACHÈTE ! Vieux vins et alcools mêmes imbuvables ! - Bourgogne, Bordeaux (tout millésimes) - Champagnes - Alcools anciens (rhum, cognac...) Débaras de toutes caves ! N'hésitez pas à me contacter pour quelconques renseignements ! PAIEMENT IMMÉDIAT ! Mail : newageantiquite@gmail.com FAITES CONFIANCE A UN PRO RECONNU ! Tél : 06 86 90 22 03

ANTIQUAIRE ACHÈTE CHER PAIEMENT IMMÉDIAT : MANTEAU DE FOURRURE, SAC DE LUXE BIJOUX ET PIÈCES DE MONNAIES OR ET ARGENT, MONTRES, PENDULES anciennes, TABLEAUX, MIROIRS, VASES, VAISSELLE ARGENTÈRES, LIVRES, ÉTAIENS anciens, MEUBLES anciens, PIANO, MACHINE À COUDRE (liste non exhaustive MAISON GUYOT ACHÈTE DEPUIS 1973) Mail : maisonguyot1@gmail.com Faites une AFFAIRE CONCLUE ! Tél : 06 86 90 22 03

Collectionneur achète grands vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne etc., même très vieux. Alcools anciens (Cognac, Armagnac, Rhum, Chartreuse...). Estimations et déplacements gratuits. Paiement comptant. Tél: 06.74.16.0778

Achète Collections de Timbres, Lettres timbrées ou non, Cartes Postales, Vieux Papiers... stock important avec bonnes valeurs, tél: 05.56.05.96.67

Professionnel depuis 2005 achète au comptant, Motos, Cyclos, Vélos anciens. Tél : 06.66.56.2791

Achète violons 1000 euros min, violoncelles 3000 euros min même en mauvaise état, se déplace gratuitement Tél 07.80.54.31.51

J'achète Carillons anciens, 3 remontoirs même abimés et Pendules anciennes en bronze. tél : 06.83.25.94.86

Antiquaire achète pour meubler maisons bourgeoises, châteaux & appartements parisiens tableaux, arts d'Asie, peintures chinoises, miroirs dorés, bibelots, sculptures bronzes & marbres, meubles, bijoux instruments de musique : violons, violoncelles, montres, armes anciennes, pièces or & argent, pâtes de verre, cartes postales anciennes & affiches. Paiement comptant immédiat. Expertises gratuites. M. CAMPOY / Tél : 06.09.79.19.25 Mail : campoytom@gmail.com 47, rue Notre Dame Bordeaux

NE VENDEZ PLUS RIEN SANS ME CONSULTER ! Antiquaire achète cher toutes antiquités. M CAMPOY / Tél : 06.09.79.19.25 Mail : campoytom@gmail.com 47, rue Notre Dame Bordeaux

ANT Stéphane Roche, achète pour meubler châteaux, livres, tableaux, bibelots, meubles, bronzes, marbres, poupées, timbres, pendules, vases. Paiement comptant immédiat. 18 Cis de la Martinique Bx sur RDV. 05.56.61.17.20 / 06.11.74.46.84.

Divers

Amateur de vins achète tous types de vieux vins ainsi que champagne et vieux alcools. Paiement comptant Tél 0649812615 aajdorino@gmail.com

Atelier de lutherie achète violons minimum 1000 euros, violoncelles minimum 3000 euros même en mauvais état. Me déplace gratuitement. Paiement comptant immédiat. Contacter Mr David 06.45.81.03.03

SOCIÉTÉ vend direct d'usines, des palettes de granulés de bois 100 % résineux norme A1 contact : EASTWOOD : 07 85 76 86 24. RESERVATION nécessaire

Déménagement + Débaras Intérieur, extérieur, particuliers et profs, maisons tous logements, tous locaux, tous déchets, démolition, défrichage. Devis gratuit Express Débaras Service 106.74.78.95.90. Contact@express-debaras-service.fr

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespubliques.com
Affilié à francemarches.com

Annonces légales

Vie des sociétés

REGION OUEST PROTECTION DE L'HABITAT ET DE L'ÉCOLOGIE
SASU au capital de 7 500 €
Siège social : 3 rue Joseph Cugnot
17180 PERIGNY
RCS LA ROCHELLE
844 247 668

MONCELY
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 6, rue des Fanteries
17350 FENIOUX
RCS SAINTES 884 227 141
DISSOLUTION

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 05/09/2022, le président a décidé le transfert du siège social à compter du 06/09/2022 et de modifier l'article Article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 3 rue Joseph Cugnot, 17180 PERIGNY.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 60 rue de Québec, boîte à lettre 63, 17000 LA ROCHELLE.
L'inscription modificative sera portée au RCS LA ROCHELLE tenue par le greffe du tribunal.
AMHIAZI Ibrahim

L'assemblée générale extraordinaire du 20/09/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame MOYNET-POPINOT GAELLE, demeurant 6, rue des fanteries, 17350 FENIOUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce SAINTES.
La présidente de la SAS

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet d'un parc éolien sur la commune de Bernay-Saint-Martin

Il sera procédé du **lundi 26 septembre 2022 au vendredi 28 octobre 2022 inclus**, soit durant trente-trois jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chacun d'une hauteur de mât au moyeu comprise entre 106 et 118 mètres, d'une hauteur bout de pale de 160,3 maximum et d'une puissance de 4,2 MW maximum) et deux postes de livraison du parc éolien des Cypres sur la commune de Bernay-Saint-Martin, déposés par la société ÉNERGIE DES CYPRES.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ÉNERGIE DES CYPRES, dont le siège se situe au 32-35 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, à l'adresse électronique suivante : energie.des.cypres@wp.fr ou par téléphone au 02 51 89 79 41.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : prof-anfi-prof17@charente-maritime.gouv.fr Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.
Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Préambules est aussi mis en place à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialisee.fr/4093
Ainsi qu'un e-mail de dépôt des contributions : enquete-publice-4093@registre-dematerialisee.fr
Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 36 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Bernay-Saint-Martin, 46, Grande-Rue 17330 Bernay-Saint-Martin, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Bernay-Saint-Martin, siège de l'enquête, 46, Grande-Rue 17330 Bernay-Saint-Martin, à l'attention du commissaire-enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations, sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.
M^{me} Christine YON, Ingénieur des techniques de l'équipement rural, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

La commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Bernay-Saint-Martin, dans les conditions suivantes : **lundi 26 septembre 2022 de 9 h à 12 h, jeudi 6 octobre 2022 de 14 h à 17 h, samedi 15 octobre 2022 de 9 h à 12 h mercredi 19 octobre 2022 de 14 h à 17 h, mardi 25 octobre 2022 de 14 h à 17 h, vendredi 28 octobre 2022 de 14 h à 18 h.**
Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du Code de l'environnement. À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société ÉNERGIE DES CYPRES. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions et comportant des mesures d'évitement, de réduction et de compensation, soit un refus.
La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de Bernay-Saint-Martin pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

DIVERS

12170103

« Inter-Pro Auto »
Sarl au capital de 5 000 €
Siège social : TONNAY-CHARENTE
128 B Avenue d'Aunis
835 285 500 R.C.S. LA ROCHELLE

Conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, l'associé unique a décidé d'écarter la proposition de dissolution anticipée de la société.

Pour avis,
Philippe de Miras

12170413

SARL REIS IMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 15, rue Sadi Carnot
17500 JONZAC
478 136 153 R.C.S. SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2021, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27170151

Dénomination : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE GANNE IMMOBILIER

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 10671 euros
Siège social : 20 RUE DE CHAVAGNE
17220 SAINTE SOULLE
403391477 RCS de La Rochelle

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGE en date du 31 août 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jacky GANNE demeurant 108 BIS Rue Rive Gauche de la Sèvre, 17230 MARANS et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de LA ROCHELLE.

Le liquidateur

27170577

SCP Romuald GERMAIN
93 Cours National
17100 SAINTES
tél : 05.46.74.17.74
scp.germain@orange.fr

Clôture de liquidation

Dénomination : SCI LES ROSEAUX.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1372 euros.
Siège social : 10 Rue du commerce,
17240 SAINT FORT SUR GIRONDE.
400817458 RCS de Saintes.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 septembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Dominique SALLAUD demeurant 4 rue de la Champagne, 17240 SAINT FORT sur Gironde et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de SAINTES.

Le liquidateur

27170112

DONATI-VIANT

Société Civile De Moyenne
en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 27 avenue de Cognac
17600 PERIGNAC (Charente Maritime)
838 237 410 RCS SAINTES

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

- L'assemblée générale des associés du 30 juin 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.
- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis,
La liquidatrice

27170014

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL ROCHIVAND Société en liquidation au capital de 500 Euros Siège social : 13 Rue de la Sauvagnère - Porte 7 à LA ROCHELLE (17) RCS LA ROCHELLE 851 957 167

Aux termes des décisions du 31/05/22 à 18 heures, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de cette date. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Le liquidateur

DISSOLUTIONS

28-01170081

scp de veterinaires beau et gadras

SCP BEAU GADRAS
SCP au capital de 0 €
1 BD BAIE ST PAUL
17500 JONZAC
790740153 RCS SAINTES

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/09/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/09/2022, nommé en qualité de liquidateur Mr GADRAS CHRIS-TOPIHE, 40 RUE JAMES SCLAFER, 17500 JONZAC et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur.

Pour avis

28-01170034

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL LA ROSSIGNOLETTE PLOMBERIE
17 au capital de 1 000 Euros Siège social : 284 Avenue Carnot - LA ROCHELLE (17) RCS LA ROCHELLE 792 481 285
Aux termes de l'AGE du 30/04/22 à 17 h, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et ont nommé liquidateur Mr Claude GIS-SON demeurant 5 La Roulerie à LEDOUHET (17). Le siège de la liquidation est fixé 5 La Roulerie à LE DOUHET (17), adresse où doit être envoyée la correspondance. Modification au RCS de LA ROCHELLE.

28-01170041

Dissolution anticipée

TENET ARCHITECTURE SAS en liquidation au capital social de 32 000 Euros.
Siège social : 82 B avenue du Général de Gaulle 17690 ANGOULINS SUR MER. RCS LA ROCHELLE 442 353 684. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 septembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Noël TENET, demeurant 62 B Avenue du Général de Gaulle - 17690 ANGOULINS SUR MER avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de la Rochelle.

Pour avis. Le Liquidateur

28-01170566

Dissolution anticipée

Dénomination : EURL SAVEURS ET DOUCEURS
Forme : EURL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 18 Quai LOUIS DURAND, 17000 LA ROCHELLE.
903317918 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 15 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 avril 2022. Madame Samira MAMMERI, demeurant 61 avenue Robespierre 17000 La Rochelle a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. La Gérante associée

28-01170150

Dissolution anticipée

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GANNE IMMOBILIER.

Forme : SCI
société en liquidation.
Capital social : 10671 euros.
Siège social : 20 Rue DE CHAVAGNE
17220 SAINTE SOULLE.
403391477 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 31 août 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2022. Monsieur JACKY GANNE, demeurant 20 RUE DE CHAVAGNE 17220 SAINTE-SOULLE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

DISSOLUTION SUITE À FUSION

28-03170165

SELARIL TEN FRANCE BORDEAUX
7 avenue Raymond Mannaud
CS 02027
33625 BRUGES CEDEX
TEL. 05 58 99 50 51

ART VERT SAS

SAS au capital de 296 000 €
Siège : 119 av. de Rochefort
17200 ROYAN
330 342 511 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de décisions du 1^{er} SEPTEMBRE 2022, l'associé unique de la SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ROYANNAISE SO.DIS.ROY (société absorbante), SAS au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est à ROYAN (17200) Rue Lavoisier, RCS SAINTES 509 612 881 a approuvé le projet de fusion établi le 20 JUILLET 2022 avec la société ART VERT SAS (société absorbée), ainsi que les apports effectués.

Le projet de fusion comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de SAINTES et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 10 août 2022 (publication avec effet au 1^{er} août 2022). Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet, de convention expresse entre les parties et suivant délibération des associés de la société absorbée du 1^{er} SEPTEMBRE 2022.

La société PIERAL (SAS au capital de 40 000 €, ayant son siège social à ROYAN (17200) 2 rue Lavoisier, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 501 862 171), société mère de la société Absorbante et de la société Absorbée, détenant la totalité des actions composant le capital social des sociétés ART VERT SAS et SO.DIS.ROY, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de SAINTES, la société ART VERT SAS a été trouvée dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion fixée au 1^{er} SEPTEMBRE 2022.

Pour avis et mention, Le Président

MARCHES PUBLICS-PRIVES

9170491

Commune de Saint-Savinien sur Charente AVIS DE CONSULTATION

Par délibération du 12 avril 2022, la Commune de Saint-Savinien sur Charente a décidé la prescription de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme afin de supprimer deux emplacements réservés.

Le projet de Modification Simplifiée, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par le Préfet et par les personnes associées mentionnées à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme seront consultables à la Mairie de Saint-Savinien sur Charente du 7 octobre 2022 au 7 novembre 2022 aux jours et heures d'ouverture habituels, soit le lundi de 10h00 à 12h00, le mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00, et le jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de cette consultation, les observations sur le projet de Modification Simplifiée n°1 pourront être consignées sur un registre déposé en Mairie de Saint-Savinien sur Charente.

Fait à Saint-Savinien sur Charente Le Maire, Jean-Claude GODINEAU

9170003

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN

Il sera procédé du lundi 26 septembre 2022 au vendredi 28 octobre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs (chacun d'une hauteur de mât au moyeu comprise entre 106 et 118 m et d'une hauteur bout de pale de 180,3m maximum et d'une puissance de 4,2 MW maximum) et deux postes de livraison du PARC ÉOLIEN ÉNERGIE DES CYPRES, sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN, déposée par la Société ÉNERGIE DES CYPRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ÉNERGIE DES CYPRES, dont le siège se situe au 32, 35 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, à l'adresse électronique suivante : energie.deecyres@wpd.fr ou par téléphone au 02.51.89.79.41.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pre17@charente-maritime.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Prémables est aussi mis en place à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialisee.fr/4093

Ainsi qu'un email de dépôt des contributions : enquete-publique-4093@registre-dematerialisee.fr

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 36 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, 46 Grande-Rue 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, siège de l'enquête, 46 Grande-Rue 17330 BERNAY-SAINT-MARTIN, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Madame Christine YON, ingénieure des techniques de l'équipement rural, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN, dans les conditions suivantes :

- Lundi 26 septembre 2022 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 6 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Samedi 15 octobre 2022 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 19 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 28 octobre 2022 de 14h00 à 18h00

Il remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société ÉNERGIE DES CYPRES. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions et comportant des mesures d'évitement, de réduction et de compensation, soit un refus.

La copie, des rapports et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de BERNAY-SAINT-MARTIN pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Suivez votre journal sur internet et les réseaux sociaux



www.lhebdo17.fr



@LHebdo17



@LHebdo17



CARNET DU JOUR

JUDICIAIRES ET LÉGALES

courrieldouest.fr/obseques
Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, doros, début grat de condoléances

Les avis d'obseques du jour dans les Deux-Sèvres
Argentanonnay
Mme Renée DAVID
M. Roland MARTIN

dans les autres départements
Les Espéesses
Mme Patricia BROUSSEAU

Les cérémonies célébrées aujourd'hui dans les Deux-Sèvres

- Allonne
14 h 30 : M. André RUSSEL, en l'église de Allonne. Pompes Funèbres David Berson
Boissais
14 h 30 : M. Pierre CHARRY, en l'église. Pompes Funèbres Cron Samuel

AVIS D'OBSEQUES

Son épouse, Michelle, ses enfants, ses petits-enfants, ont le chagrin de vous faire part du décès de Monsieur Dominique ROBEUF

MELLE
Mme Isabelle Cus, ses époux; Christophe, Laurent, Marion, ses enfants et leurs conjoints; Léa, Tom, ses petits-enfants; ses frères et sa sœur, Thierry et Joëlle,

ARGENTANONNAY (BOËSSE) SAINT-AUBIN-DU-PLAIN, BOÏSME
Jacques David (†), Marie-Christine et Jean-Claude Chouard, Catherine et Jean-Pierre Lacombe, Jean-Claude et Magalie David, ses enfants;

ARGENTANONNAY (ULCOT) MONCOUTANT SUR-SEVRE SAINT-ANDRÉ-SUR-SEVRE
Jeanine Marin, née Poirier, son époux; Yannick et Caroline Martin, son fils et sa belle-fille; Brigitte et Marco Angeloni, Sylvie Favaretto et Dominique Cartier,

NUEIL-LES-AUBIERS BRUÈRE-ALLICHAMPS (18)
Mme Sylvette Bourdeau, son époux; Olivier, Pascal, Alain-Xavier, ses enfants et leurs époux; Valentin, Fantine, Théo, Swann, Yael et Lucas, ses petits-enfants; ainsi que toute la famille ont le deuil de vous faire part du décès de Monsieur Bernard RAT

Monsieur Marc BROUSSEAU survenu à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er octobre 2022, à 15 heures, en l'église de Nueil-les-Aubières.

SAINT-VARENT, LUZAY BRESSURE, THOUARS (MAUZE-THOUARSAIS)
M. Joseph Bardet (†), son époux; Marie-Thérèse et Claude Charrier, Ariette et Michel Gay, Christian et Claudine Bardet, Jocelyne et Didier Thomas, ses enfants;

SAINT-LAURS, L'ABSEE
Catherine et Christian Parotteau, Jean-François et Lydie Drochon, ses enfants et leurs conjoints; ses 5 petits-enfants et leurs conjoints, ses 4 arrière-petits-enfants, Ginette Drochon, sa belle-sœur, et toute la famille ont le tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Marcel DROCHON

Mme Marie-Joséphine BARDET née FOURMIER survenue à l'âge de 83 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er octobre 2022, à 16 heures, en l'église de Saint-Varent.

SAINT-GEORGES-DE-NOLEND
14 h 30 : M. Denis SABOUREAU, au cimetière de Saint-Georges-de-Nolend. Pompes Funèbres Dauger
SAINT-ROMANS-LES-MELLES
15 h 00 : Mme Gabry BRUNETEAU, au cimetière. Pompes Funèbres Geoffroy

COURLAY
Claudia Leclère, née Bodin, son époux; Roselyne Biati et Yannick, Jean-Noël et Noëly Leclère, Christine Leclère et John, Yann et Babette Leclère, ses enfants et leurs conjoints; Murielle, Mathieu, Thomas (†), Maxime, Anaïs, Quentin, Hugo, Maureen, ses petits-enfants; et M. et M. Née, M. et M. Milla, M. et M. Elyott, Gabin, ses arrière-petits-enfants, ainsi que toutes les familles Leclère et Bodin, et les anciens APN, vous font part du décès de Monsieur Jean-Marie LECLÈRE

Madame Patricia BROUSSEAU née LANDREAU survenue le mercredi 28 septembre 2022, à l'âge de 64 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er octobre 2022, à 15 heures, en l'église de Courlay, suivie de l'inhumation au cimetière, à 16 heures.

Monsieur Alain CUA survenue le mercredi 28 septembre 2022, à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 1er octobre 2022, à 14 h 30, en l'église de Refrançay, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur Roland RICHARD survenue à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 1er octobre 2022, à 14 h 30, en l'église de Refrançay, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur Roland MARTIN survenue à l'âge de 72 ans. Un hommage lui sera rendu vendredi 30 septembre 2022, à 8 h 30, au crématorium de Cholet.

Refrançay, Brixoux-sur-Boutonne
Mme Nicole Richard (†), née Lambert, son époux; ses enfants et ses petits-enfants, ainsi que toute la famille ont le deuil de vous faire part du décès de Monsieur Roland RICHARD

Monsieur Roland RICHARD survenue à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 1er octobre 2022, à 14 h 30, en l'église de Refrançay, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Vous êtes un professionnel (collecivités, avocats, notaires, etc.) déposé, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou par tout autre journal, sur notre site www.mediastat.fr

Autres marchés
Commune de Le Pin
Défiance d'un titre d'occupation du domaine public de la commune suite à une candidature spontanée

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE
La commune de Le Pin a reçu une candidature spontanée pour exploiter un centre équestre au lieu-dit la Hay.

ANNIVERSAIRES
MONTOURNAIS, POULZAUGES SEVREMOIS (SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE), VALLET
LAURA

Famille-succession
Les parents peuvent ne pas gérer les biens des enfants
Un père veuf, qui estimait devoir être administrateur des biens laissés par leur mère à ses enfants, a été débouté par les juges de la Cour de cassation.

Le client doit se manifester si l'entrepreneur dépose son bilan
Le client qui attend un bien ou un service d'une entreprise doit absolument se manifester si elle dépose son bilan.

Exames
Publication sous réserve de vérification du procès-verbal par l'organisateur de l'examen.

Bac pro
Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

Métiers du commerce et de la vente - Opt A

AVIS ADMINISTRATIFS
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Projet d'un parc éolien sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Le sera procédé le lundi 26 septembre 2022 à 10 heures 30 en l'auditoire municipal de Bernay-Saint-Martin.

DM CONCEPTION
Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros

MODIFICATION DE DIRIGEANT
Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme

Le Commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Le commissaire-priseur jo e dans un rôle de conseil et de partage après un décret, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.